



Compte-rendu Réunion Codep du 22/04/2025 en Visio



Présents : Thierry Brenoux, Laurence Verdier, Olivier Dessertine, Martine Marechet, Christophe Poulette et Marie-Thérèse Rubio.

Invité : Cédric Allemand (PCF).

Excusés : Estelle Jouve, Virginie Sionneau, René Thuel Chassaigne et Robert Schembri.

1.- ANS

- La demande de subvention a été finalisée malgré le manque de chiffrage et d'actions des commissions.
- Il a été nécessaire de définir un projet associatif en lien avec les critères d'attribution de l'ANS (document établi en collaboration avec Thierry Helme du Codir AURA).

2.- Trésorerie :

- 17 600 € sur le compte à ce jour, sachant que de nombreuses factures et frais de déplacement sont en attente de paiement par le Codep pour environ 3 000 €.
- Le comité AURA nous alloue une subvention de 1 400 € pour les déplacements et frais de bouche du CD. Il est proposé d'utiliser cette somme également pour les déplacements des cadres des commissions.
- Laurence demande la possibilité d'acheter des écocups logotisés Codep Loire ou CTD. Cette dépense n'étant pas budgétée sur 2025, il est demandé à la CTD de les acheter sur son propre budget cette année. La question sera évoquée lors de l'établissement du budget 2025/2026.
- Validation de l'adhésion au CDOS Loire (2 x 56€ 2024 et 2025).
- Validation de l'adhésion à Chamagnieu pour le Codep, à vérifier toutefois la question de la gratuité pour les codeps.

3.- Points Thierry

- L'OMS met à disposition une salle de réunion et des minibus. Thierry a évoqué le sujet lors de leur AG.
- Demande d'une carte Promocash en cours pour le Codep. Les commissions pourraient donc bénéficier de tarifs avantageux pour leurs manifestations.

4.- Agenda

- 19 mai 2025 : réunion Codir à Feurs à 19h30 en présence des présidents de clubs et de commissions (absence de Laurence).
- 16 juin 2025 : réunion Codir en visio à 19h
- 22 septembre 2025 : AG Codep à 19h30 à Feurs
- 20 octobre 2025 : réunion Codir en visio à 19h